





•Restructuration de la formations des points focaux produits vétérinaires : un nouveau concept

 Qu'avons-nous réalisé depuis notre création en 2010 ?

- Résultats futurs attendus à moyen terme (3 ans)
- Contribution des PF aux changements progressifs à moyen terme











 Amélioration de la qualité des produits vétérinaires: lutte contre les produits falsifiés et sous standard. Dans le cadre d'un partenariat public-privé, un manuel sur la mise en place d'un système de pharmacovigilance pour les médicaments vétérinaires a été fourni en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes. « <u>Comment mettre en place</u> <u>un système de pharmacovigilance pour les produits vétérinaires</u> »

• Lutte contre la résistance aux antiparasitaires : mise en place d'un groupe d'experts (virtuel-à distance) équilibré géographiquement, avec des intervenants désignés par les cinq régions, et publication du document. "Usage responsable et prudent des produits chimiques anthelminthiques en vue d'aider à contrôler la résistance aux anthelminthiques chez le bétail au pâturage" en décember 2021 ttps://www.woah.org/fr/document/anthelmintics-grazing-livestock-2021/







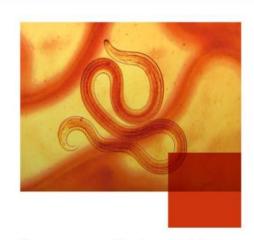




Comment mettre en place un système de pharmacovigilance pour les produits vétérinaires







Usage responsable et prudent des produits chimiques anthelminthiques en vue d'aider à contrôler la résistance aux anthelminthiques chez le bétail au pâturage













- Harmonisation des exigences techniques (questions liées au VICH) et convergence / harmonisation des réglementations : augmentation du nombre de membres du forum de sensibilisation au VICH (Zambie, Botswana, Rwanda, Égypte, SADC, EAC),
- Collaboration avec la Direction de la médecine vétérinaire (UK-VMD) pour accroître la convergence de l'harmonisation réglementaire en Afrique.











Base de données mondiale sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux : Lancement d'ANIMUSE (pour « ANImal antiMicrobial USE ») en 2022 - la nouvelle plateforme en ligne sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux. ANIMUSE : surveiller l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux

Performance of Veterinary Services Pathway Tool (PVS Tool -RAM compétence critique: permet aux pays d'évaluer leur capacité à mettre en œuvre les AMR-NAP. Le rapport fournit des orientations sur les points forts des pays, les domaines nécessitant un soutien ciblé, des améliorations et des investissements. https://www.woah.org/fr/ce-que-nous-proposons/ameliorer-les-services-veterinaires/processus-pvs/

Outils et ressources de communication sur la RAM : Sensibilisation à la RAM de l'OMSA Le matériel de communication et de plaidoyer sur la RAM favorise la compréhension des risques liés à la RAM et encourage l'adoption de mesures qui ralentissent sa propagation. https://www.woah.org/fr/ce-que-nous-faisons/initiatives-mondiales/resistance-aux-antimicrobiens/











Contribuer à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens : les normes et les lignes directrices de l'OMSA fournissent un cadre pour une utilisation responsable et prudente des produits antimicrobiens chez les animaux et pour la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance aux antimicrobiens.

https://www.woah.org/app/uploads/2021/03/en-amr-strategy-final.pdf

Soutenir les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action unique en matière de résistance aux antimicrobiens : L'OMSA soutient les services vétérinaires en renforçant leur capacité à développer et à mettre en œuvre des PAN-RAM- Une seule santé (One Health). https://www.woah.org/fr/ce-que-nous-faisons/normes/lobservatoire/mise-en-oeuvre-des-normes-rapport-annuel-de-lobservatoire/suivi-de-lapproche-une-seule-sante/

Évaluation de la législation « Une seule santé/One Health» pour la mise en œuvre des PAN-RAM : En collaboration avec la FAO et l'OMS, l'OMSA aide les pays à élaborer et à moderniser leur législation en soulignant l'importance d'une action conjointe et coordonnée entre les secteurs concernés dans la conception de réponses réglementaires visant à prévenir et à freiner la RAM. https://www.woah.org/app/uploads/2022/04/plan-daction-conjoint-une-seule-sante-fr.pdf























Identification des besoins prioritaires de la région africaine sur la base de la première discussion avec le représentation régionale 29/08/2022 .

- Renforcement des capacités des laboratoires concernant les antiparasitaires, en particulier le trypanosome et d'autres parasites (1)
- 2. Harmonisation (aspects réglementaires et techniques), Améliorer et harmoniser les législations Agence africaine des médicaments (2)
- 3. Pharmacovigilance (3)











Les objectifs et les résultats du nouveau concept :

- Revoir les PFs pour les PVs en construisant un programme plus adapté et complémentaire,
- Développer des actions durables sur le terrain,
- Développer et mettre en œuvre des politiques alignées avec les normes de l'OMSA avec l'objectif et le résultat principaux,
- Promouvoir l'accès à des produits vétérinaires de qualité, sûrs et efficaces : vaccins, produits pharmaceutiques (y compris les antimicrobiens) et kits de diagnostic.











- Projet de plan d'action préparé sur les résultats que nous aimerions discuter avec vous, par exemple sur 3 domaines principaux :
 - Améliorer l'accès à des médicaments vétérinaires sûrs et efficaces en Afrique,
 - Réduire la charge et les pertes causées par les maladies parasitaires (y compris les trypanosomes) et lutter contre la résistance aux antiparasitaires,
 - Se concentrer sur la réduction de la résistance aux antimicrobiens (RAM),











Projet de plan d'action/ projet de recommandations

Draft Recommendations en detail

Pour discussion et adoption durant l'atelier

Reference:

https://rr-africa.woah.org/en/trainings/woah-focal-points-for-veterinary-products-training-in-malawi-cycle-viii-english/









Contribution des PFs aux changements progressifs à moyen terme

- Par exemple, la mise en œuvre de :
- Mettre en œuvre les orientations de la publication sur les anthelminthiques (https://bulletin.woah.org/?officiel=08-1-3-2022-1 anthelmintic) Commencer à mettre en œuvre une nouvelle recommandation ou responsabilité du guide « Utilisation responsable et prudente des produits chimiques anthelminthiques pour aider à contrôler la résistance aux anthelminthiques dans les espèces d'animaux de pâturage », tout ou en partie .
- Augmenter la capacité des laboratoires à diagnostiquer les maladies parasitaires et la sensibilité/résistance aux agents antiparasitaires, y compris les trypanosomes.
- Améliorer le système PHV existant et collaborer avec d'autres membres pour mettre en place un système PHV. (individuel ou subrégional ?)
- Poursuivre la lutte contre les médicaments vétérinaires falsifiés et de qualité inférieure.
- Augmenter le nombre de pays de la région africaine disposant de plans d'action nationaux (PAN) solidement mis en œuvre, fournir des données et les utiliser dans votre pays sur les agents antimicrobiens.











Contribution des PFs aux changements progressifs à moyen terme

• **Discuter** avec votre délégué respectif : ce qui peut être fait au niveau national, quels sont les recours supplémentaires, le soutien dont vous avez besoin ou comment les ressources actuelles peuvent être utilisées pour la mise en œuvre.

 Collaborer avec d'autres points focaux sur ce qui peut être fait dans le cadre d'efforts conjoints, d'une coopération bilatérale ou multilatérale.











Contribution des PFs aux changements progressifs à moyen terme

- Explorer les possibilités de découvrir ce qui peut être fait dans le cadre d'un partenariat public-privé, avec les universités et les instituts de recherche.
- Partagez votre plan et discutez-en avec votre sous-région, vos collègues régionaux et avec le siège de l'OMSA.
- **Créer** un réseau de points focaux pour des échanges réguliers l'OMSA pourrait aider les représentations régionales et sous-régionales.







"Si vous voulez aller vite, allez-y seul. Si vous voulez aller loin, aller ensemble."

-Proverbe Africain





Merci!

Maria and Nadia

(m.szabo@woah.org and n.brik@woah.org)

12, rue de Prony, 75017 Paris, France

T. +33 (0)1 44 15 19 49 F. +33 (0)1 42 67 09 87

woah@woah.int www.woah.org <u>Facebook</u>

Twitter

<u>Instagram</u>

LinkedIn YouTube

Flickr

M



Formation des Points Focaux Produits Vétérinaires -